

# PHARMACIE

## Le département de pharmacie est organisée en 4 unités

**Unité des Médicaments**

**Unité de Préparation des médicaments Cytotoxiques**

**Unité des Dispositifs Médicaux et Dispositifs Médicaux Implantables**

**Unité de Stérilisation Centrale**

## Principales missions de la pharmacie

Approvisionner en médicaments et en dispositifs médicaux l'ensemble des services de soins, bloc opératoire, secteurs interventionnels, consultations de l'Institut Mutualiste Montsouris.

La Dispensation Journalière Individuelle et Nominative est déployée au sein de l'établissement depuis de nombreuses années. Elle consiste, sur la base d'une prescription individuelle analysée par un pharmacien, à préparer les médicaments, prise par prise, pour chaque patient.

Contribuer au bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux.

La pharmacie mène une politique d'information auprès des personnels de santé, en étroite collaboration avec les médecins de l'établissement, notamment au travers de différentes commissions :

**La COMEDIMS** : COMmission des MEDicaments et DISpositifs Médicaux

Stériles

**Le CLAN** : Comité de Liaison d'Alimentation et Nutrition

**Le CLUD** : Comité de LUTte contre la Douleur

**Le CLIN** : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

Participer à la gestion des risques et à l'amélioration de la sécurité vis-à-vis du patient, en collaboration avec la Direction de la Recherche Clinique, de la Qualité et des Risques.

Assurer une sécurité optimale dans la maîtrise des risques infectieux lors d'interventions chirurgicales et d'actes médicaux techniques (unité de Stérilisation)

Assurer la préparation de médicaments stériles en garantissant une qualité et une sécurité conformes aux Bonnes

Pratiques de Préparation (Unité de Préparation des médicaments Cytotoxiques)

S'impliquer dans la recherche clinique avec la dispensation de médicaments et de dispositifs médicaux dans le cadre d'essais thérapeutiques.

La pharmacie de l'Institut Mutualiste Montsouris assure également la dispensation de certains médicaments non disponibles dans les pharmacies de ville, en assurant à chaque patient un espace de confidentialité.

La dispensation aux patients non hospitalisés est assurée du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 13h.

N'oubliez pas de vous munir de votre ordonnance.

La dispensation des médicaments sera effectuée pour une durée maximale d'un mois, renouvelable en fonction de la durée de votre traitement.

## Informations pratiques

La Pharmacie à Usage Intérieur de l'Institut Mutualiste Montsouris se situe au Rez-de-Jardin de l'établissement.

Elle est composée de pharmaciens, d'internes en pharmacie, d'externes en pharmacie,

de préparateurs en pharmacie, d'agents de stérilisation et d'un magasinier.

Tel : 01.56.61.68.86

Fax : 01.56.61.68.87